

Produit **FLUXO P500**

Version 1

Date **01/01/2015**Page **1/5****SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE****1.1 Identificateur de Produit**

Nom Commercial : FLUXO P500 - Bidon

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation : Pénétrant Fluorescent Base Aqueuse pour contrôle par ressuage

Restriction d'Emploi : Aucun(e) à notre connaissance

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité**

SREM TECHNOLOGIES

14, rue des frères Chappe

Tél : +33 (0)2.43.48.15.10

ZI Ouest

Fax : +33 (0)2.43.45.25.26

72200 La Flèche

e-mail : [info@srem.fr](mailto:info@srem.fr)[www.srem.fr](http://www.srem.fr)**1.4 Numéro d'appel d'Urgence**

Numéro d'appel d'urgence : Centre anti Poison +33.(0)1.45.42.59.59 (ORFILA)

**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la Substance ou du Mélange**

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318: Provoque des lésions oculaires graves

**2.2 Eléments d'Etiquetage****Pictogrammes de Danger****Mentions de Danger**

H318: Provoque des lésions oculaires graves

**Conseil de Prudence**

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**2.3 Autres Dangers**

L'information nécessaire est contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité.

**SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances :**

Non Applicable

Produit **FLUXO P500**

Version 1

Date **01/01/2015**

Page **2/5**

### 3.2 Mélanges

Composants	N° CAS / N° CE N° enregistrement	Classification (1272/2008)	Concentration (%)
Alcool éthoxylé C11 C15	68131-40-8	Acute Tox 4 (H302) Eye Dam 1 (H318)	10 à 20%

Voir la section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées ci-dessus.

## SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseil général : Pour un examen médical immédiat, appeler un médecin
- En cas d'ingestion : NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENT - se rincer la bouche à l'eau  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin
- En cas de projection dans les yeux : Doucher abondamment à l'eau  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin
- En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement l'épiderme au savon doux et à l'eau.  
Enlever les vêtements contaminés.
- En cas d'inhalation : Amener à l'air libre - Si les troubles se prolongent, consulter un médecin

### 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

- Symptômes : Peut provoquer somnolence et vertiges
- Risques : Effets Irritants

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique

## SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'Extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse, CO<sub>2</sub>, Poudre sèche
- Moyens d'extinction déconseillés : Jets d'eau

### 5.2 Dangers Particuliers résultant de la substance ou du mélange

- : Aucun à notre connaissance

### 5.3 Conseils aux pompiers

- : en cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome

## SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions Individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Porter un équipement de protection individuelle

### 6.2 Précautions pour la protection de l'Environnement

- : Eviter la pollution des eaux et du sol – ne pas déverser

### 6.3 Méthodes et Matériel de confinement et de nettoyage

- : Endiguer les fuites et récupérer à l'aide d'un absorbant inerte (sable, terre ....)  
Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.

Produit **FLUXO P500**

Version 1

Date **01/01/2015**Page **3/5****6.4 Référence à d'autres sections**

: Se reporter au chapitre 8 et 13

**SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Avant de manipuler, le personnel à risque sera averti des risques présentés par ce produit, des précautions à observer et des mesures à prendre en cas d'accident.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants imperméables et des lunettes de protection. Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit.

Conserver dans les emballages d'origine.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver le récipient bien fermé.

Ne pas exposer au gel ; conserver à température ambiante dans un endroit bien ventilé.

**7.3 Utilisations finales particulières**

: Pénétrant Fluorescent base aqueuse pour contrôle par ressuage

**SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de Contrôle**

: ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelles

**8.2 Contrôles de l'Exposition**

Mesures Techniques	: Prévoir une ventilation d'évacuation S'assurer de la proximité d'une douche oculaire à coté du poste de travail Ne pas inhaler les gaz et les vapeurs. Eviter tout contact avec les yeux ou la peau
Protection respiratoire	: Porter un appareil respiratoire approprié si des niveaux
Protection des mains	: Porter des gants imperméables - Gants en nitrile
Protection des yeux	: Porter des lunettes de protection
Protection de la peau	: Porter des vêtements de protection appropriés résistants aux produits chimiques
Conseils Généraux	: Ne pas déverser, éviter la pénétration dans le sous-sol

**SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	: Liquide
Aspect	: Jaune Fluorescent
Odeur	: caractéristique
Point éclair	: Non applicable
Densité	: 1000 kg/m <sup>3</sup> (20°C)
Viscosité	: 5,50 mm <sup>2</sup> /s (40°C)
Auto-inflammation	: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif.
Solubilité dans l'eau	: Miscible

**9.2 Autres informations**

Produit **FLUXO P500**

Version 1

Date **01/01/2015**Page **4/5****SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE****10.1 Réactivité**

: Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation

**10.2 Stabilité Chimique**

: Stable dans des conditions normales d'utilisation

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air

**10.4 Conditions à éviter**

: Tenir à l'abri des sources chaudes, de flammes, et sources d'inflammation

**10.5 Matières incompatibles**

: Ne pas exposer aux agents fortement oxydants, aux acides forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

: pas de décomposition dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

**SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Inhalation : Aucune donnée n'est disponible pour indiquer que le produit ou ses composants peuvent provoquer une irritation pulmonaire dans des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité normales.

Peau : D'après les résultats en notre possession, le produit ne devrait pas être irritant primaire pour la peau.

Yeux : Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations.

**SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

: Données non disponibles

**12.2 Persistance et dégradabilité**

: Données non disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

: Peu probable

**12.4 Mobilité dans le sol**

: Données non disponibles

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

: ce produit ne contient pas de substances PBT ou VPVB

**12.6 Autres effets néfastes****SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1 Méthodes de Traitement des Déchets**

Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel

La seule méthode d'élimination autorisée en France est la récupération par un ramasseur agréé

Les emballages souillés ne sont pas repris, ils doivent être remis à un ramasseur agréé

Produit **FLUXO P500**

Version 1

Date **01/01/2015**Page **5/5****SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 Numéro ONU**

Marchandise NON DANGEREUSE

**14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies**

Marchandise NON DANGEREUSE

**14.3 Classe(s) de danger pour le Transport**

Marchandise NON DANGEREUSE

**14.4 Groupe d'Emballage**

Marchandise NON DANGEREUSE

**14.5 Dangers pour l'Environnement**

Non

**14.6 Précautions Particulières à prendre par l'utilisateur****14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe 2 de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC****SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations / Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Liste de substances extrêmement préoccupantes :

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement CE n° 1907/2006 - Article 57)

Maladies professionnelles :

Tableau 84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

**15.2 Evaluation de la Sécurité chimique**

: Données non disponibles

**SECTION 16 - AUTRES DONNEES**

*La réglementation européenne impose que toutes les phrases H citées au paragraphe 3 (informations sur les composants) apparaissent dans ce paragraphe. En fonction de leur concentration dans le produit final, ces phrases n'apparaissent pas sur l'étiquette. C'est pourquoi des phrases ou sigles apparaissant dans ce paragraphe peuvent ne pas apparaître sur l'étiquette.*

**Phrases de Risques dont il est question section 2 et 3**

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H318: Provoque des lésions oculaires graves

**Type d'utilisation**

: Se reporter à la Fiche Technique Consommable

*Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus, lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.*